



20 juillet 2017

APPELS À CANDIDATURES

La Mairie de Nanterre lance 4 appels à candidatures pour l'occupation temporaire de différents biens municipaux actuellement vacants. La démarche est ouverte à une diversité d'occupants : associations, jeunes entreprises, habitants, acteurs culturels...

Les biens sont mis à disposition pour une durée à définir, en fonction de l'intérêt des propositions formulées.

NB : ces biens municipaux sont destinés à la vente. L'attention des candidats est attirée sur la durée des conventions proposées.

Le dépôt des manifestations d'intérêt passe par la plateforme Plateau Urbain :

www.plateforme.plateau-urbain.com

I / Appel à candidature « pavillon »

Situé à proximité immédiate de la mairie (10 minutes du RER A Nanterre-Ville, 12 minutes de Nanterre-Préfecture), le bien est une parcelle de terrain de 564 m², comportant un pavillon de 200 m² et trois boxes libres de toute occupation, situé dans le quartier centre à dominante résidentielle.

L'ensemble est mis à disposition à titre gracieux, et en état d'usage. Les charges d'installation dans les lieux (menus travaux, sécurisation, adaptations aux besoins) et de gestion (abonnements aux fluides, assurances, internet et impôts) seront à la charge des occupants.

Il est indispensable de disposer d'une structure juridique pour candidater : autoentreprise, association, etc. Les candidats ouverts à la possibilité de rejoindre un collectif ou d'en constituer un pour l'occasion avec d'autres porteurs de projet sont invités à le préciser lors de leur candidature, en cochant la case « je suis ouvert à un projet collectif ». Dans le cas où il y aurait plusieurs preneurs, le montage de l'occupation et l'aménagement des espaces mutualisés seront définis avec la Mairie, avec le soutien de Plateau Urbain.

La convention d'occupation proposée est de un an. Les porteurs de projet sont invités à candidater sur Internet, via la plateforme Plateau Urbain, avant le jeudi 7 septembre à 23h59. Des visites auront lieu les vendredi 8 et lundi 11 septembre, à 18 heures. Les candidats devront ensuite confirmer leur intérêt avant le mercredi 13 septembre midi. La sélection des lauréats par la Mairie, assistée de Plateau Urbain, doit permettre une entrée dans les lieux rapide.

Une lettre de motivation (2 pages maximum) est demandée en complément des justificatifs d'existence de la structure (KBIS, statuts associatifs, inscription Maison des Artistes...).

II / Appel à candidature « terrain ouvert »

Ce bien est une parcelle de terrain d'environ 832 m², situé à proximité de la Mairie, dans le quartier centre et à dominante résidentielle. Le site dispose de l'eau courante.

L'appel à candidature porte sur l'ensemble du bien. Il peut accueillir une diversité d'occupants : associations, jeunes entreprises, habitants du quartier. Il peut faire office de lieu dédié au jardin ou à l'animation du quartier, tel que l'évènementiel ou une activité locale. Les activités devront rester éphémères, les installations devront être facilement démontables. Elles ne devront générer aucune nuisance pour les riverains. Les conventions pourront être annulées pour reprise du bien.

Le bien étant attenant au pavillon intégré à l'appel à candidature, les candidats peuvent présenter une vision d'ensemble pour ce site.

La convention d'occupation proposée est de un an. Les porteurs de projet sont invités à candidater sur Internet, via la plateforme Plateau Urbain, avant le jeudi 7 septembre à 23h59. Des visites auront lieu les vendredi 8 et lundi 11 septembre, à 18 heures. Les candidats devront ensuite confirmer leur intérêt avant le mercredi 13 septembre midi. La sélection des lauréats par la Mairie, assistée de Plateau Urbain, doit permettre une entrée dans les lieux rapide.

III / Appel à candidature : terrain 44 rue des Alouettes

Un terrain de 1125 m² libre de toute occupation, situé dans le quartier Plateau Mont-Valérien, à dominante résidentielle. L'appel à candidature porte sur l'ensemble du terrain. Il peut accueillir une diversité d'usages : associations, jeunes entreprises, habitants du quartier. L'activité proposée devra rester éphémère, et les installations devront être facilement démontables. Elle ne devra générer aucune nuisance pour les riverains.

Le bien est mis à disposition à titre gracieux. Travaux et charges de fluides seront à la charges des occupants. La convention d'occupation proposée est à durée variable et pourra être résiliée pour vendre le terrain. Le bien est disponible de septembre 2017 à février 2018. Les porteurs de projet sont invités à candidater sur Internet, via la plateforme Plateau Urbain, avant le vendredi 25 août à 23h59. La sélection des lauréats par la Mairie, assistée de Plateau Urbain, doit permettre une entrée dans les lieux rapide.

IV / Appel à candidature : terrain 6 rue Gabriel

Un terrain de 154 m² libre de toute occupation, situé dans le quartier Plateau Mont-Valérien (proximité immédiate de la Place de la Boule), à dominante résidentielle. L'appel à candidature porte sur l'ensemble du terrain. Il peut accueillir une diversité d'usages : associations, jeunes entreprises, habitants du quartier. L'activité proposée devra rester éphémère, et les installations devront être facilement démontables. Elle ne devra générer aucune nuisance pour les riverains.

Le bien est mis à disposition à titre gracieux. Travaux et charges de fluides seront à la charges des occupants. La convention d'occupation proposée est à durée variable et pourra être résiliée pour vendre le terrain. Les porteurs de projet sont invités à candidater sur Internet, via la plateforme Plateau Urbain, avant le vendredi 25 août à 23h59. La sélection des lauréats par la Mairie, assistée de Plateau Urbain, doit permettre une entrée dans les lieux rapide.

Questions fréquentes

Q : comment candidater?

R : les candidats à l'occupation temporaire devront faire part de leur intérêt à travers la plateforme de Plateau Urbain. Un document justificatif d'activité est nécessaire pour s'inscrire sur la plate-forme : statut de l'association, ou extrait K-bis, ou numéro d'auto-entrepreneur ou d'affiliation à la maison des artistes, en fonction du type de structure candidate. Un guide d'utilisation est disponible sur le site de Plateau Urbain dans la rubrique "Documentation". Attention : il est nécessaire de créer un profil avant de candidater !

Q : quels frais seront à ma charge ?

R : Les porteurs de projet auront à leur charge l'ensemble des frais d'installation et de gestion du site : assurance, menus travaux, mise en sécurité, fluides et charges diverses.

Q : quels sont les critères de sélection ?

R : la Mairie de Nanterre est ouverte à toute proposition d'occupation.

Q : lorsque je sauvegarde mon profil en cours d'édition, un message d'erreur s'affiche !

R : une erreur de programmation fait parfois s'afficher le message « Il manque une information obligatoire ». Votre profil est bien sauvegardé et vous pourrez continuer à l'éditer plus tard.

Q : je veux finaliser ma candidature, mais un message m'indique que mon profil est incomplet !

R : assurez-vous d'avoir bien indiqué toutes les informations obligatoires, en particulier d'avoir téléchargé un document justificatif d'activité. En cas de problème, contactez Plateau Urbain par mail ou téléphone.

Q : je souhaite candidater sur plusieurs espaces !

R : vous pouvez !